

# *Séminaires de gestion de la santé en entreprise 2022*

---

Les séminaires sont dispensés par la Hochschule Luzern – Soziale Arbeit, en collaboration et sur mandat de PK Rück.

Les séminaires sont offerts pour les clients au bénéfice d'une couverture congruente par PK Rück.

**Vous trouverez d'autres informations sur notre site internet à l'adresse [hslu.ch/s200](https://www.hslu.ch/s200).**

Le descriptif détaillé des séminaires et les formulaires d'inscription sont disponibles sous [hslu.ch/s200](https://hslu.ch/s200).

Les séminaires en langue allemande sont disponibles sous [hslu.ch/s170](https://hslu.ch/s170).

### Contact

Ajdin Orucevic

T +41 41 367 48 67

[ajdin.orucevic@hslu.ch](mailto:ajdin.orucevic@hslu.ch)

### Heures d'enseignement

De 9h15 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

---

## Gestion des comportements problématiques

---

Les cadres et les responsables des ressources humaines doivent faire face à un défi important dans la gestion des situations difficiles avec des collaborateurs.

On entend par « situation difficile » des comportements problématiques, des situations de stress/burnout, des conflits, des absences régulières, des problèmes de performance ou d'apparence. Ces situations restent souvent ignorées par manque de temps ou crainte d'entrer dans la sphère privée et d'aborder des sujets délicats.

La détection précoce des changements et la mise en place de mesures appropriées sont décisives pour les employés concernés et pour les cadres. Comment réagissez-vous lorsque vous observez des signaux tels que des fluctuations de performance, un comportement professionnel inadéquat, des difficultés interpersonnelles ou des absences de courte durée? Dans cette formation, vous approfondissez vos connaissances sur les facteurs de risques psychosociaux. Il vous sera présenté un modèle par étapes pour la gestion des situations difficiles avec des collaborateurs. Vous pourrez identifier les possibilités d'intervention par l'étude de cas et expérimenter quelques outils.

**Intervenant:** Eric Joye, Movis SA

**Date:** 12 octobre 2022

**Lieu:** Lausanne (près de la gare)

**Nombre maximum de participants:** 20 participants

## Promotion de la santé et réduction des coûts au moyen de mesures préventives

---

Les cadres et responsables des ressources humaines sont de plus en plus confrontés à l'incapacité de travail, au burnout ou encore aux effets sur la santé de restructurations et autres situations de stress en entreprise. Des études l'ont prouvé : des mesures ciblées permettant d'éviter et de détecter précocement les situations problématiques liées au travail permettent d'augmenter la motivation et l'engagement des collaborateurs tout en réduisant les coûts au sein de l'entreprise. L'offre de prévention de PK Rück et de votre caisse de pensions vous soutient dans cette démarche.

Les séminaires pratiques proposés vous aideront à acquérir les connaissances nécessaires en matière de prévention et de promotion de la santé sur le lieu de travail. Vous abordez les principaux facteurs de risque et de protection en entreprise et ferez connaissance de nouveaux outils de gestion. Vous apprendrez en outre comment soutenir les collaborateurs de manière ciblée et comment planifier et mettre en oeuvre des mesures de prévention dans votre entreprise. L'offre de séminaires a été conçue spécifiquement pour les cadres et les responsables en ressources humaines de PME.

## PK Tel : des conseils de spécialistes pour la réintégration

---

PK Tel offre un conseil téléphonique gratuit pour vos questions en relation avec des absences pour raison de santé en entreprise. S'il existe une incapacité de travail latente ou effective, vous obtiendrez des informations et un soutien pour la procédure d'annonce auprès de votre caisse de pension. Des personnes aguerries et spécialisées en réintégration sont à votre disposition pour toute question de fond. PK Tel est à la disposition d'entreprises dont la caisse de pension participe au programme de prévention de PK Rück. Vous pouvez contacter PK Tel par téléphone au +41 43 268 27 78, du lundi au vendredi de 08 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

## Utilité pour vous et votre entreprise :

---

- Acquisition et développement de connaissances, pratiques et outils de gestion pour la prévention et la détection précoce de situations de stress et maladies professionnelles
- Partage de savoir-faire par des animateurs et animatrices de séminaires aguerris en matière de gestion de la santé en entreprise
- Conseil téléphonique et soutien professionnel par des spécialistes en réintégration
- Réduction durable du risque de maladie et d'invalidité en entreprise, et par conséquent réduction de l'absentéisme et des coûts associés
- Amélioration de la satisfaction au travail et de la productivité des collaborateurs grâce à des mesures de prévention de santé et par un soutien ciblé en cas de situations problématiques.

